

Organisation du gouvernement—Loi

Des spécialistes des pêches de la côte ouest nous ont déclaré que les responsables de la recherche du ministère des Pêches ne disposaient actuellement d'aucune statistique à propos des endroits où les poissons se reproduisent et grandissent, de leurs modes de migration ou des lieux où il serait le plus facile de les pêcher; je suis certain qu'il en va de même sur la côte Est. Dès la Confédération, nous avons créé des services des pêcheries. Rien que sur le plan de la recherche, le ministre devra multiplier ses efforts. Il devrait se montrer beaucoup plus ferme à l'égard de ses collègues du cabinet et, en particulier, à l'égard du président du Conseil du Trésor (M. Andras).

J'ai l'impression que le ministre est conscient des besoins dans le domaine de la surveillance et qu'il est impatient de prendre les mesures nécessaires mais qu'il ne jouit pas de l'attention du cabinet à ce sujet. L'avenir de la situation alimentaire mondiale pourrait facilement dépendre de la façon dont les pays développés géreront leurs eaux territoriales au fur et à mesure qu'ils opéreront pour la limite des 200 milles. Les besoins alimentaires du monde augmentent dans des proportions inimaginables. Chacun peut facilement en constater les raisons. Ce que je trouve particulièrement affligeant c'est que le parti libéral a présenté un grand nombre de résolutions visant à la création d'un ministère des Pêches distinct et que maintenant le secrétaire parlementaire au moins repousse la motion à l'étude. En se préoccupant plus de la question des pêcheries, il constaterait je pense que son temps serait largement occupé s'il était attaché au ministre des Pêcheries.

A une époque, il y avait un ministre de l'Environnement et un secrétaire d'État chargé des Pêches. Cela n'était pas une solution très satisfaisante. Il est bon de savoir que la valeur des prises effectuées au Canada en 1972 dépassait largement 250 millions de dollars et qu'au cours des seize dernières années elle est passée de 100 millions de dollars à ce chiffre de 250 millions de dollars. Voilà un argument supplémentaire en faveur de la création d'un ministère des Pêches distinct.

Je ne voudrais pas empêcher la Chambre de résoudre cette question et, par conséquent, je reprendrai mon siège afin que nous puissions poursuivre nos travaux en espérant que la solution ira dans le sens de la motion qu'a proposée mon honorable ami.

Des voix: Le vote!

[Français]

M. Herb Breau (Gloucester): Monsieur le président, je regrette que les députés de l'opposition veuillent retarder mon intervention, parce que s'ils désiraient sincèrement étudier cette question, ils voudraient certainement entendre ce que j'ai à dire. J'aimerais premièrement dire que je préférerais avoir plus de temps pour discuter d'une question aussi importante que celle soulevée par le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath). Comme je n'ai pas tellement de temps, je vais tout simplement essayer de résumer ce que j'avais à dire.

A mon avis, ce qui est important ce n'est pas la structure administrative ou la structure juridique que le gouvernement va avoir dans le domaine des pêcheries. Ce qui intéresse les pêcheurs de ma circonscription, ce sont les mesures qui devraient être prises. C'est d'avoir quelqu'un qui va s'occuper de leurs problèmes, quelqu'un qui va intervenir dans les marchés du poisson un certain temps, afin de s'assurer que les prix soient maintenus, quelqu'un qui va s'occuper de leurs ports et de leurs quais, quelqu'un qui va voir à ce que l'industrie en

[M. Munro (Esquimalt-Saanich).]

général reçoive l'attention dont elle a besoin et qu'elle est en droit d'attendre. Qu'il s'agisse du ministère des Pêcheries, à l'intérieur d'un ministère de l'Environnement, ou d'un autre ministère, cela ne fait pas tellement de différence. Ce qui est important c'est l'attention politique que le gouvernement va vouloir apporter aux problèmes des pêches. Et je sais que bien des députés, dans le passé comme maintenant, ont parlé de la nécessité d'avoir un ministère distinct, c'est-à-dire une structure juridique, une structure administrative distincte, et, à mon avis, je ne pense pas que ce soit absolument nécessaire.

Je pense que l'arrangement auquel nous en sommes venus, par exemple en 1974, où on avait un ministre d'État responsable des pêches à l'intérieur du ministère de l'Environnement, s'est avéré très fructueux, parce qu'en fait, compte tenu des problèmes différents auxquels nous nous butons présentement dans le domaine de la pêche, on peut dire que le gouvernement a porté plus d'attention politique à l'industrie de la pêche et à ses problèmes depuis 1974 qu'il ne l'avait fait depuis bien des années.

Alors, ce n'est pas la structure comme telle qui est importante, c'est l'attention que le gouvernement va vouloir y porter, lorsqu'une intervention est nécessaire, soit dans le domaine du marché, soit dans d'autres domaines. J'aimerais bien, monsieur le président, avoir plus de temps pour discuter de ce problème important, mais malheureusement, mon temps de parole est déjà terminé.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Je regrette d'avoir à interrompre l'honorable député, mais l'heure réservée à l'étude des mesures d'initiative parlementaire est maintenant écoulée. La Chambre est-elle d'accord pour que nous nous reformions en comité plénier avant que 6 heures ne soit signalé?

Des voix: D'accord.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Français]

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre, formée en comité plénier sous la présidence de M. Laniel, reprend l'étude du bill C-22, tendant à modifier le droit fiscal, présenté par M. Macdonald (Rosedale).

Le président: Comme il est 6 heures, je quitte le fauteuil pour le reprendre à 8 heures.

(La séance est suspendue à 6 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

[Traduction]

La séance reprend à 8 heures.

M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur le président, quand le comité a interrompu ses travaux à 5 heures, j'essayais de faire comprendre au ministre qu'à mon avis, les REER sont un bon moyen d'épargner pour les classes moyennes qui travaillent dur durant toute leur vie pour payer leur maison, éduquer leurs enfants et préparer leur retraite.